

A retourner complété à l'AIVE :

Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau
98 Drève de l'Arc-en-Ciel - 6700 ARLON
N° tél : 063/231.811 - N° fax : 063/231.895

CONTROLE A L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'EPURATION INDIVIDUELLE (SEI).
DEMANDE DE VISITE DE L'ORGANISME D'ASSAINISSEMENT AGREE.

Je soussigné(e), M./Mme/Mlle (NOM et prénom)
domicilié(e) : rue :, n° :
code postal et localité :
téléphone ou GSM :
courriel :

sollicite la visite de l'AIVE pour le contrôle à l'installation du système d'épuration individuelle (SEI)
suivant : SEI installé (marque et modèle) :
SEI agréé : oui/non
n° d'agrément : W / /
capacité du SEI installé (EH) :
nombre d'habitations desservies :

localisé à l'adresse suivante :

n° parcelle cadastrale (Div/Sect/N° parcelle) : / /
rue :, n° :
code postal et localité :

installé¹ par mes soins : oui/non.

Sinon, date d'installation² le : / /

Je certifie que mon système d'épuration individuelle est opérationnel (ou qu'il peut être mis en fonctionnement pour les besoins du contrôle³) et qu'il a fait l'objet d'une autorisation (déclaration ou permis d'environnement) délivrée par la Commune le / /⁴.

Je vous transmets ci-dessous les coordonnées de l'installateur du système d'épuration individuelle afin que vous puissiez l'informer du rendez-vous fixé pour la visite de contrôle (à compléter uniquement si le SEI a été installé à partir du 28/03/09) :

NOM et prénom :
dénomination de la société ou raison sociale :
n° TVA :
adresse : rue :, n° :
code postal et localité :
téléphone ou GSM :

Date / /
Signature du demandeur

¹ Le SEI est installé lorsque les canalisations sont raccordées et que les branchements électro-mécaniques sont terminés. Le SEI est sous eau, prêt à fonctionner.

² La date d'installation correspond à la date de facturation des travaux d'installation du SEI.

³ Cas où le bâtiment n'est pas encore habité par exemple.

⁴ Si ces conditions ne sont pas remplies, le contrôle à l'installation ne pourra avoir lieu.